

Jeudi 6 mai 2021

de 16h00 à 18h00



**Conséquences financières,
fiscales et sociales de la
résidence de l'enfant :
état des lieux et perspectives.**



Conférence virtuelle animée par :

Carole Pascarel, avocate à la cour, médiateur national de la consommation des avocats, AMCO et ancien membre du CNB.

Alice Bouissou, avocate à la cour.

Objectifs pédagogiques :

- la fixation et les modalités de recouvrement des pensions alimentaires ;
- la nouvelle réforme de l'intermédiation des pensions alimentaires.

Plan détaillé :

I – La contribution à l'entretien et l'éducation des enfants

- A – Les critères d'attribution
- B – Les règles de calcul

II – Les conséquences fiscales et sociales de la résidence de l'enfant

- A – Les conséquences fiscales
- B – Les conséquences sociales

III – L'intermédiation financière

- A – Les conditions financières de l'octroi de l'intermédiation financière
- B – Les obligations de l'avocat

Prérequis : avocat, professionnel du droit.

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Spécialité : droit de la famille.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.